

La Nouvelle Revue de Presse

NRP Juin 2012, n°12



DOSSIER

« L'intégration maghrébine entre vécu et aspirations »

Société

Femmes et « charia »

EXTRAIT DU «HALAL HARAM. CE N'EST PAS FORCÉMENT CE QUE VOUS CROYEZ »

Droit

Elles seront 145 députées à l'APN

GHANIA LASSAL

Culture/Médias

Ikône de la chanson arabe, Warda El Djazairia est décédée

Ahmed HASSAN-BEY

Mémoire

JEAN-PAUL SARTRE ET LA GUERRE D'ALGERIE

ANNE MATHIEU

مختارات الصحفية الجديدة

Dossier

« L'intégration maghrébine entre vécu et aspirations »

La Tunisie remet la « construction maghrébine » au goût du jour

Hajer Jeridi, p.4

Algérie-Maroc : et s'ils s'entendaient ? La preuve par l'absurde

Leïla Slimani, p.5-6

Algérie-UMA : hausse de 18% des échanges commerciaux en 2011. totalisant 2,16 milliards de dollars, p.6

Maroc-Algérie Développement important des relations économiques

Yusra Amrani, p.7

Les olives de Tunisie triturées à Béjaïa sauvent la saison oléicole algérienne

Nabil Zenache, p.8

TLEMCEM : Les marchandises coulent à flots de l'autre côté de la frontière

Yazid Boubkeur, p.7-8

Société

Femmes et « charia », p.9

Les très bons comptes de l'immigration

Juan Pedro Quiñonero, p.10

Droit

Elles seront 145 députées à l'APN : Visibilité féminine, en attendant la parité *GHANIA LASSAL, p.11*

Les révoltes arabes ont-elles fait progresser la cause?

Gilles Paris, Isabelle Mandraud avec Benjamin Barthe (Égypte), Béatrice Gurrey (Libye), p.12

Culture/Médias

Icône de la chanson arabe, Warda El Djazairia est décédée La Diva s'en va *Ahmed HASSAN-BEY p.13*

« El djazairia TV » Lancement officiel en avril

Farah Yasmine, p.14

Début raté de la nouvelle chaîne El Djazairia TV

Amira SOLTANE, p.14

Mémoire

JEAN-PAUL SARTRE ET LA GUERRE D'ALGERIE

ANNE MATHIEU, p.15

La maison chaouie de Ghoufi

RACHID HAMATOU, p.16

Bibliographie, p.17

La NRP est la nouvelle formule de la « Revue de presse », créée en 1956 par le centre des Glycines d'Alger.

[Attestation du ministère de l'information: A1 23, 7 février 1977]

nrpresse@yahoo.fr

Revue bimensuelle réalisée en collaboration avec le :

CENTRE DE DOCUMENTATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

3, rue Kadiri Sid Ahmed, Oran • Tel: +213 41 40 85 83 • Courriel: nrpresse@yahoo.fr

Site web: www.cdesoran.org



Ont collaboré à ce numéro

Farid BELGOUM, Boucif AOUMEUR, Bernard JANICOT, Hizia LAKEDJA, Fayçal SAHBI, Mehdi SOUIAH, Leïla TENNCI, Houari ZENASNI, Sid Ahmed ABED, Mokhtar MEFTAH

« L'intégration maghrébine entre vécu et aspirations »

Editorial

Avoir conçu, et vous proposer un dossier de la NRP sur l'Union du Maghreb Arabe peut paraître complètement « décalé » au regard de l'actualité maghrébine, tant les freins, les obstacles sont nombreux sur le chemin de cette intégration. L'Union du Maghreb Arabe : l'idée est née en 1989 ; mais après plusieurs années de travail, le dossier est laissé à l'abandon à cause des conflits internes. Question récurrente et toujours non-résolue du Sahara Occidental, pomme de discorde dans les relations algéro-marocaines ; plus récemment, troubles et instabilité politique qui caractérisent la Tunisie et la Libye au lendemain du « printemps arabe » ; atmosphère de « fin de règne » en Algérie ; arrivée d'un parti « islamiste » aux affaires au Maroc....

En Février 2012, le président tunisien, Moncef Marzouki, a relancé la construction maghrébine lors de ses visites au Maroc et en Algérie. Les partis majoritaires tunisien et marocain, tous deux « islamistes » semblent soutenir cette démarche. La vague démocratique qui a ramenée un changement politique peut-elle être la base de la reconstruction maghrébine ?

Par-delà les troubles présents, le président tunisien a pris conscience que chaque pays du Maghreb pris isolément ne compte plus sur l'échiquier politique et économique international, et que l'intégration économique devient, en face des blocs et des super états qui dominent aujourd'hui l'économie et la diplomatie mondiale, une nécessité vitale.

L'article extrait de « Jeune Afrique » montre bien cet aspect... « Et s'ils s'entendaient » : la croissance économique, et donc une prospérité plus grande seraient au rendez-vous. Les complémentarités sont évidentes entre les pays du Maghreb. Leurs économies se complètent : l'industrie lourde algérienne, agriculture et le tourisme marocain et tunisien. Par exemple, le Maghreb a tout pour devenir le premier producteur d'engrais.

Ce que montre aussi ce dossier, c'est que le monde politique et le monde des affaires sont deux réalités différentes. Car si les dossiers politiques non résolus sont nombreux, les échanges commerciaux existent déjà, même s'ils restent faibles, avec toutefois une augmentation remarquable en 2011. Echanges officiels dans les domaines de l'énergie, de l'eau, des universités, mais aussi échanges informels aux frontières qui expriment bien la volonté populaire de se réunir. Toute une économie parallèle prospère dans toutes les zones frontalières. Deux exemples sont donnés ici : la frontière algéro-marocaine, officiellement « fermée », mais qui est le lieu de multiples échanges financièrement très lucratifs (diesel, produits alimentaires...) et l'importation des olives tunisiennes venant compenser la mauvaise récolte de la Kabylie cette année...

Devant les obstacles présents, les pays maghrébins ne peuvent que se réunir pour se développer avec tous les atouts sociodémographiques, géographiques, politiques, et économiques, et en dépassant les problèmes et les menaces de toute nature.

Les populations rêvent de pouvoir circuler plus facilement encore d'un pays à l'autre, d'investir plus aisément chez le pays frère, d'importer ou d'exporter avec moins de contraintes administratives ou douanières... Le dynamisme diplomatique de Mr Marzouki n'est pas sans fondements.

Aoumeur Boucif, Janicot Bernard

La Tunisie remet la «construction maghrébine» au goût du jour

Hajer Jeridi

démocratiquement, qui ne devrait pas en principe être enchaîné par les intérêts d'un clan. De plus, la Tunisie est un petit pays qui n'a pas de prétention de leadership régional et donc ne suscite ni crainte ni susceptibilité.

gouvernement également et d'autre part une Libye qui est au milieu du guet. L'Algérie à la veille des législatives est, quant à elle, relativement en retrait, face à tous ses bouleversements, comme en témoigne sa gestion de la question libyenne où sa

Le président tunisien, Moncef Marzouki, souhaite relancer la construction maghrébine. Il a annoncé, lors de sa récente visite en Algérie, la tenue d'un sommet de l'Union du Maghreb arabe (UMA). Dans la foulée, Rabat abritera, samedi 18 février, la réunion des ministres des affaires étrangères des cinq pays maghrébins (Algérie, Maroc, Libye, Mauritanie et Tunisie) qui plancheront sur les réalités et les perspectives de l'unité maghrébine. Fondée en 1989, en vertu du traité de Marrakech, l'UMA, un marché de 80 à 90 millions d'habitants, est paralysée par le conflit du Sahara occidental. Le bon moment est-il venu pour le relancer ?

Pour Ali Bensaâd, enseignant-chercheur à l'Iremam (Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman) et spécialiste de géographie du Maghreb, *«c'est bien le moment opportun de relancer l'idée de la construction maghrébine, parce que la question démocratique est au cœur de la construction de l'UMA, comme de tout processus de construction supranationale.* *«Le Maghreb se trouve plongé dans une séquence historique. Ce vent de changement, qui a pris des tournures diverses, est une bonne opportunité pour l'UMA»,* renchérit Saïd Haddad, chercheur associé à l'Iremam et spécialiste en sociologie et sciences politiques.

Le fait que l'idée de relancer l'UMA émane du chef de l'Etat tunisien fait dire à certains que la Tunisie est en train de prétendre à un rôle qui ne correspond pas à sa stature réelle. Chose que les deux chercheurs récuse. *«La Tunisie a montré le chemin depuis un an, je pense qu'elle peut se prévaloir de cette révolution qui a eu lieu depuis un an»,* dit Saïd Haddad. A ses yeux, *«l'initiative de la construction du Maghreb des peuples doit venir de l'intérieur, sinon le Maghreb serait obligé de serement à d'autres puissances, notamment au Qatar, ce qui serait préjudiciable à l'idée même du Maghreb.»* Idem pour Ali Bensaâd, qui pense être *«une bonne chose que l'initiative vienne de Marzouki, un chef d'Etat élu*



UN PAYSAGE MAGHRÉBIN CONTRASTÉ

Quelles chances pour que l'initiative de Marzouki aboutisse ? *«La question se pose comme pour la question démocratique. Il y a un peu plus d'un an, personne n'a imaginé que puisse germer la question démocratique au Maghreb. C'est la même chose pour la construction maghrébine. C'est une aspiration des peuples. L'initiative de Marzouki aura été utile, ne serait-ce que de mettre aux devants de la scène la question maghrébine, et de mettre devant leurs responsabilités des régimes dictatoriaux qui n'en veulent pas vraiment»,* admet le spécialiste. Pour son collègue : *«il y a une volonté des peuples qui ont les mêmes aspirations ; mais les réflexes étatiques dans le domaine des relations intermaghrébines demeurent en deçà des aspirations des peuples.»* Le contraste qui caractérise le paysage actuel maghrébin serait aussi déterminant dans l'aboutissement du processus d'intégration maghrébine. Saïd Haddad l'explique : *«D'une part, il y a certains pays qui ont vu sous des modalités différentes, l'arrivée d'un personnel politique renouvelé : le Maroc a un nouveau gouvernement, la Tunisie, une nouvelle république, un nouveau*

prudence, légitime à certains égards, a parfois rimé avec l'immobilisme.» Selon Ali Bensaâd, *«les régimes marocain et algérien sont amenés à faire des concessions, sinon ce sera quelque chose qui les mettra très mal à l'aise et les affaiblira devant leurs peuples.»* En reposant la question de l'unité

maghrébine, la Tunisie fait avancer la question démocratique, souligne-t-il, en expliquant : *«l'absence de cohérence et de coopération maghrébine est aussi scandaleuse que l'absence de démocratie. Aujourd'hui, les pays maghrébins sont dans un système de rapport étoilé avec l'Europe. Chacun des pays entretient des rapports, seul face à l'Europe. Les deux tiers aux trois quarts de leurs échanges se font avec l'Europe, alors que seuls 5 % à 8 % des échanges se font entre eux.»*

Ali Bensaâd rappelle que, comme le disait Moncef Marzouki lui-même à propos de l'Union pour la Méditerranée, en juillet 2008 : *«On ne fait d'unions politiques négociées qu'entre des régimes démocratiques. Seuls de tels régimes, peuvent concéder des abandons de souveraineté et accepter librement des lois communes.»* Ce doit être, comme il l'avait alors dit, *«l'affaire des sociétés civiles.»*

Le Monde.fr

le 17 Février 2012

Algérie-Maroc : et s'ils s'entendaient ?

La preuve par l'absurde

Leïla Slimani

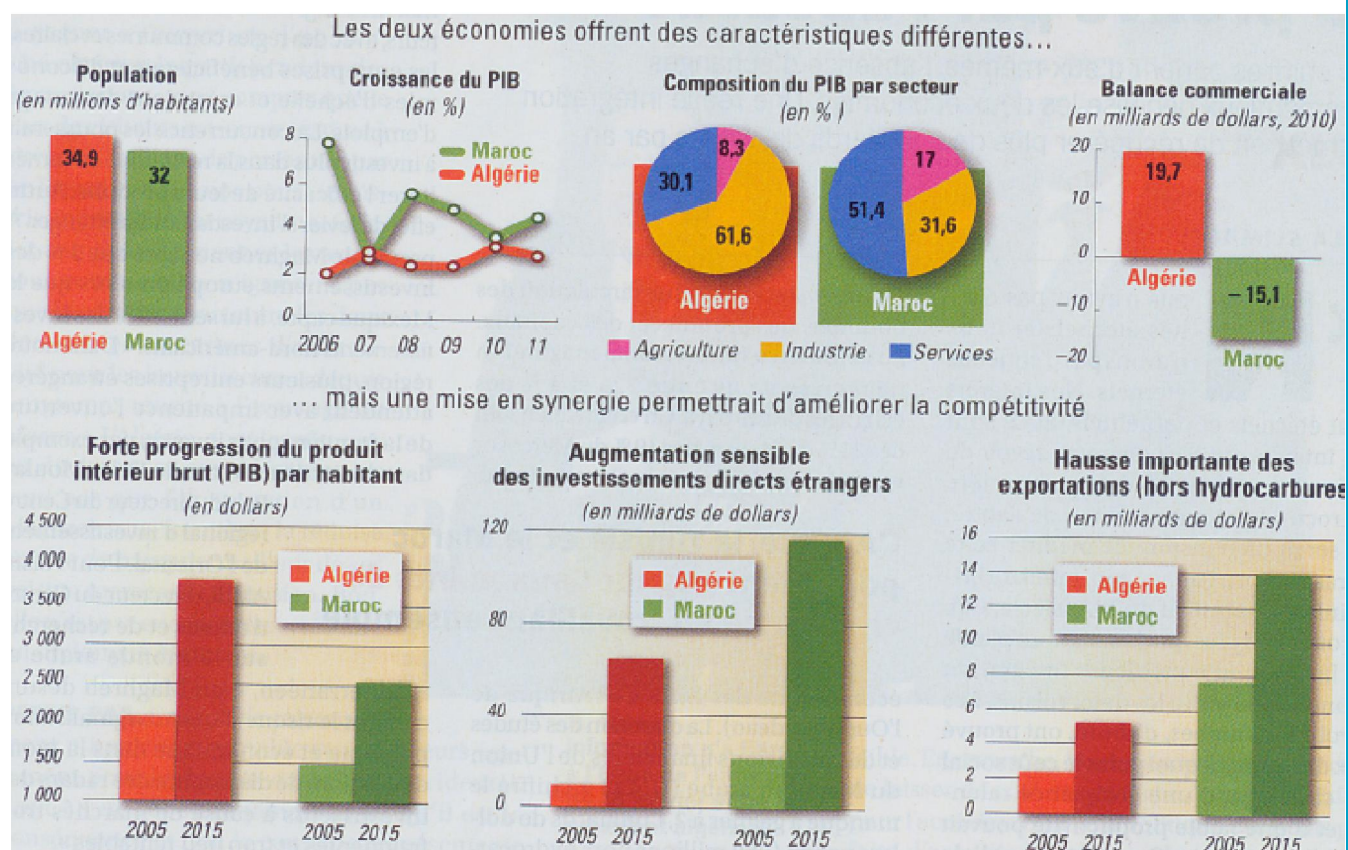
Les chiffres parlent d'eux-mêmes, l'absence d'échanges commerciaux pénalise les deux économies. Une réelle intégration permettrait de récupérer plus de 2 milliards de dollars par an.

Nous n'avons pas d'alliés éternels et nous n'avons pas d'ennemis éternels. Nos intérêts sont éternels et perpétuels, et ce sont ces intérêts qu'il est de notre devoir de défendre. » D'un côté de la frontière maroco-algérienne

entre le Maroc et l'Algérie est un obstacle à la libre circulation des hommes, des produits et des capitaux. Le commerce intrarégional maghrébin ne représente qu'entre 2 % et 4 % des échanges de ces pays. Un chiffre bien loin des 21 % de l'Asean, des 19 % du Mercosur et même des 10,7 % de la Communauté économique des États

% en Algérie et de 38 % au Maroc.

Les raisons en sont simples. Avec un marché élargi à 67 millions de consommateurs, avec des règles communes et claires, les entreprises bénéficieraient d'économies d'échelle et créeraient davantage d'emplois. La concurrence les pousserait à investir plus dans la recherche et à améliorer l'efficacité de leurs



comme de l'autre, on serait bien inspiré de méditer cette phrase de lord Palmerston, ministre britannique du milieu du XIXe siècle. Car, aujourd'hui plus que jamais, tout plaide en faveur d'une meilleure intégration économique entre les deux voisins. Les révolutions arabes, d'abord, ont prouvé aux dirigeants à quel point le coût social du chômage, d'une croissance ralentie et d'une faible productivité pouvait être élevé. La crise financière mondiale a quant à elle démontré que l'Union européenne, premier partenaire commercial des deux pays, ne pourrait pas être éternellement la locomotive de leurs économies...

À cet égard, le Maghreb semble aller à rebours du sens de l'Histoire. Fermée depuis 1994, la frontière

de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao). La direction des études et des prévisions financières de l'Union du Maghreb arabe (UMA) a chiffré le manque à gagner à 2,1 milliards de dollars par an (980 millions hors hydrocarbures). Il n'est plus tabou aujourd'hui de dire que cette situation détruit de la richesse. Les pays du Maghreb gagneraient 2 points de croissance par an si leurs économies étaient mieux intégrées. Selon une étude de la Banque mondiale, s'ils parvenaient à former un vrai bloc commercial, à réaliser une libéralisation complète des services et à mettre en place un climat d'investissement conforme aux meilleures pratiques internationales, le PIB réel par habitant pourrait augmenter, entre 2005 et 2015, de 57

produits. Autre effet de levier : l'investissement étranger. À preuve, le Maghreb ne capte que 3 % des investissements européens alors que le Mexique capte, à lui seul, 18 % des investissements nord-américains. «

Pour Hasni Abidi, directeur du Centre d'études et de recherche sur le monde arabe et méditerranéen, « un Maghreb désuni encourt le risque d'une marginalisation politique et économique dans la mondialisation, de disparaître des radars des investisseurs à cause de marchés trop fragmentés et trop peu rentables ».

COMPLÉMENTARITÉ

Partageant la même langue, la même religion et les mêmes habitudes culturelles, Maroc et Algérie ont en plus l'avantage d'être complémentaires sur le plan économique. Dans le domaine de l'énergie, le Maroc pourrait bénéficier des ressources algériennes en gaz et en pétrole, alors qu'aujourd'hui le royaume se contente de percevoir des droits de passage sur le pipeline qui traverse son territoire en direction de l'Europe. Mais, surtout, un partenariat entre l'Office chérifien des phosphates, premier groupe d'extraction de phosphates au monde, et l'algérien Sonatrach recèle d'énormes potentialités. « À eux deux, les voisins pourraient construire une industrie pétrochimique de grande envergure et devenir un leader mondial dans le domaine de la production des engrais phosphatés », explique Francis Ghilès, chercheur au Centre d'études et de documentation internationales de Barcelone et expert des questions énergétiques. Quand on connaît les besoins de l'Inde, du Brésil ou encore de la Chine pour leur agriculture, les débouchés sont énormes. Cela dynamiserait par ailleurs de nombreuses entreprises de sous-

traitance, des investisseurs, et cela créerait de nombreux emplois.

Dans l'agroalimentaire aussi les complémentarités sont évidentes. L'Algérie est le premier importateur de produits agroalimentaires de la rive sud de la Méditerranée. Elle se fournit principalement en Europe, alors même que son voisin marocain produit des agrumes, de l'huile d'olive ou des céréales... « Sur les marchés algériens, la tomate marocaine, importée par la contrebande, coûte presque 30 dinars [0,30 euro, NDLR] moins cher que la tomate en provenance d'Italie ! » explique l'économiste Camille Sari. Autre paradoxe qui confine à l'absurde : les Renault Logan vendues en Algérie proviennent de Roumanie, alors même que la firme automobile a une usine d'assemblage à Tanger.

ENTREPRENEURS PÉNALISÉS

Car dans le domaine industriel aussi, la fermeture de la frontière conduit à de véritables aberrations. Si elle profite largement au commerce informel, dont le chiffre d'affaires annuel est estimé à 600 millions de dollars (457 millions d'euros), elle pénalise les entrepreneurs. Une

meilleure intégration permettrait de revitaliser le tissu des PME. »

Car si les blocages politiques perdurent, les entrepreneurs marocains et algériens font, eux, preuve de réalisme et même d'inventivité pour contourner les obstacles... « Il y a plusieurs structures qui fonctionnent bien, mais, sur le terrain, les entraves réglementaires, les systèmes bancaires peu concurrentiels sont autant d'obstacles qui freinent les projets », explique Camille Sari. Pour l'économiste, auteur d'un livre sur la convergence des économies marocaine et algérienne, l'intégration est plus que jamais une urgence. Car face à une Union européenne en crise et dont la politique méditerranéenne n'est plus une priorité, les pays du Maghreb auraient tout intérêt à négocier comme un seul bloc plutôt qu'à continuer de faire cavaliers seuls.

JEUNE AFRIQUE
Toute l'actualité africaine en continu

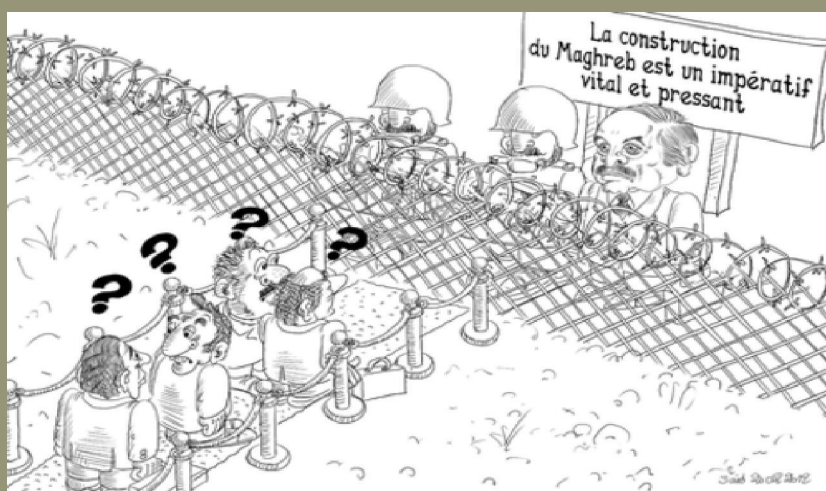
N° 2664 • DU 29 JANVIER AU 4
FÉVRIER 2012

Algérie-UMA : hausse de 18% des échanges commerciaux en 2011. totalisant 2,16 milliards de dollars

Contrairement à la Libye, les événements de la Tunisie n'ont pas beaucoup influencé sur les échanges avec l'Algérie, puisque les exportations de l'Algérie vers la Tunisie étaient pratiquement stables avec 531,1 millions USD en 2011, 536,3 millions USD en 2010, en baisse de moins 1%. Quant aux importations algériennes de la Tunisie, elles ont augmenté de 10,78% passant de 382,7 millions USD à 428,9 millions USD en 2011 ...

Par pays, le Maroc reste le premier client de l'Algérie durant l'année

La balance commerciale de l'Algérie avec les pays du Maghreb



a enregistré un excédent de 802 millions de dollars en 2011, en hausse de 8,82% par rapport à 2010, précise les chiffres provisoires du Cnis. L'Algérie a exporté vers les pays de l'UMA pour un montant de 1,48 milliard USD contre 1,28 milliard USD en 2010, en hausse de 15,46%, et en a importé pour une valeur de 677 millions USD contre 544 millions (+24,5%), ...

écoulée, avec une valeur de plus de 936 millions USD contre 713,3 millions USD en 2010 (+23,8%), ...

EL MOUDJAHID
LA RÉVOLUTION PAR LE PROGRES ET LE DIALOGUE

05 Mars 2012

Maroc-Algérie

Développement important des relations économiques

L'eau et l'énergie restent les principaux secteurs de coopération.

Yousra Amrani

À l'heure où les relations maroco-algériennes entament un nouveau cap grâce notamment aux initiatives diplomatiques engagées de part et d'autre, les intellectuels des deux pays resserrent les rangs pour encourager les acteurs économiques à s'inscrire dans la même convergence. Dans ce cadre, un séminaire a été organisé jeudi dernier à Rabat à l'initiative de l'Institut royal des études stratégiques pour étudier les perspectives d'une coopération économique renouvelée entre les deux pays au service de la relance de l'Union du Maghreb arabe.

Accord ONE-SONATRACH

Cet événement intervient dans le cadre du programme sur la compétitivité globale et le positionnement du Maroc dans le système mondialisé lancé par l'IRES qui mène également une étude en ce moment sur les relations Maroc-Algérie en tenant compte de la relance de l'intégration régionale au niveau du Maghreb. Ainsi, au-delà des échanges commerciaux des produits énergétiques pour lesquels l'Algérie demeure le 6^e fournisseur pour le Maroc, ce développement dans les relations a permis le renforcement de l'interconnexion électrique par la construction d'une 3^e ligne de 400 KV, mise en service en octobre 2009. L'année 2008 a connu également la signature par l'ONE et la SONELGAZ de deux contrats pour fixer les modalités d'échange d'électricité entre les deux pays, d'une part, et l'acheminement de l'électricité en Espagne, d'autre part. En outre, un autre accord de vente de 640 millions de mètres cubes de gaz a été signé en juillet 2011 entre l'ONE et la SONATRACH. Les deux pays ont convenu que ce dernier sera acheminé à travers le Gazoduc Maghreb-Europe. S'agissant du secteur de l'eau, une impulsion nouvelle a été donnée aux liens de coopération entre les deux pays après la visite effectuée au Maroc par le ministre algérien des ressources en eau.

Création d'un comité bilatéral

«Nos liens de coopération dans ce secteur, qui se sont vu consolidés et organisés par la signature le 18 mars 2011 d'un mémorandum d'entente portant création d'un comité technique bilatéral sur la coopération dans le domaine des ressources en eau, devraient permettre d'intensifier notre dialogue et nos échanges d'informations et d'expériences, tant au niveau des pratiques et des technologies les plus performantes et les mieux adaptées que sur le plan organisationnel et de la gouvernance du secteur. À ces égards, une attention particulière devra être accordée au renforcement des compétences et au rapprochement entre nos instituts de formation et de recherche, ainsi qu'entre nos opérateurs du secteur de l'eau», tient à faire souligner Yahya Zniber, secrétaire général du ministère de l'Énergie, qui a répondu présent à cette rencontre.

les relations entre le Maroc et l'Algérie ne sont pas harmonieuses

L'Institut royal des études stratégiques mène actuellement une étude sur les relations Maroc-Algérie, en tenant compte de la relance de l'intégration régionale au niveau du Maghreb. Cette étude a pour objet d'établir un diagnostic approfondi des différentes dimensions des relations Maroc-Algérie dans le but de mettre en évidence les facteurs de blocage qui limitent le potentiel de ces relations et d'identifier les leviers d'actions à même de hisser ces relations à leur niveau légitime. D'après le coordinateur du groupe de travail de l'IRES, chargé d'étudier les relations Maroc-Algérie, ce document se base sur le constat selon lequel les relations entre le Maroc et l'Algérie ne sont pas harmonieuses et souffrent parfois de moments critiques qui remettent en cause leur équilibre déjà fragile.

LE MATIN.ma

le 16 Février 2012

TLEMCCEN :

Les marchandises coulent à flots de l'autre côté de la frontière

Yazid Boubkeur

La contrebande est un phénomène très ancien fondé sur des échanges commerciaux longtemps pratiqués par les populations, de part et d'autre de la frontière. Actuellement la contrebande dans la région-ouest du pays prend des proportions alarmantes. Elle cause des pertes en recettes fiscales et douanières considérables. L'industrie locale subit des pertes en chiffres d'affaires très énormes. Certaines entreprises confrontées à des problèmes de mévente ne savent plus à quel saint se vouer. La frontière est effectivement poreuse dans les deux sens. Une frontière qui s'étend de Marsat Ben M'Hidi jusqu'aux limites de Kedsir, dans la wilaya de Nâama. Les points de passage sont nombreux et constitués de pistes carrossables qui relient les deux pays. Il s'agit en fait d'une frontière devenue par le temps une passoire.

A travers cette région, les contrebandiers recourent à divers moyens de transport pour acheminer leurs produits vers Oujda, Nador, Berkane..., ils utilisent notamment les mulets, les ânes, les motocyclettes, le transport à pied et font le va-et-vient. Ils utilisent également les voitures, essentiellement de marques Mercedes et Renault 21 et 25, les camions, voire même les semi-remorques. D'une manière générale, le choix du moyen de transport est déterminé en fonction des routes, de la situation géographique et des zones frontalières. La contrebande n'est pas seulement liée aux petits trafiquants qui passent la frontière en voiture ou en mobylette. Ce sont des grossistes qui font passer les grosses quantités de produits. Pour les populations frontalières, cette économie parallèle devient la principale source de revenus. Il y a une absence de spécialisation sociale dans le milieu des contrebandiers. Tout le monde trafique, du plus petit au plus grand. Les femmes et les enfants aussi y participent activement, selon leurs capacités. Des statistiques même officielles montrent l'existence de toute une armada qui active à la frontière et qui est estimée à plus de 3.000 individus de tout âge.

Le produit le plus en vogue est le carburant avec les saisies de 2011 énormes, pas moins de 1,2 million de litres (essence et gasoil). La dernière saisie remonte à début janvier avec la découverte d'un dépôt illégal d'une capacité de plus

Les olives de Tunisie triturées à Béjaïa sauvent la saison oléicole algérienne

La saison oléicole était très redoutée par les professionnels en Algérie. Elle n'est finalement pas si catastrophique.

Une partie de l'explication vient de l'importation d'olives tunisiennes dans la wilaya de Béjaïa. Les oléifacteurs ont pu travailler à flux tendu. Mais cela a provoqué une polémique sur les chiffres de production. 11% de baisse seulement en 2011-2012 pour la chambre d'agriculture de Béjaïa. Au moins 50% pour le patron de la Fédération algérienne de l'olive.

Le bilan de la saison oléicole est contrasté pour la Fédération algérienne de l'olive. Son porte-parole, M. Khodja Bachir, a affirmé, dimanche, que la production dans la wilaya de Béjaïa était d'à peine 6 millions de litres. «Je défie quiconque de démontrer le contraire.» Cependant, il dit ne pas contester les chiffres officiels pour une raison bien simple : «A l'instar des huileries des wilayas de Guelma, de Skikda et de Tizi Ouzou, celles de Béjaïa ont eu à triturer des olives venues de Tunisie à bord de semi-remorques.» Une production qui est ensuite écoulée sur le marché local. «A raison de 400 dinars le litre, soit un peu plus de 2,80 euros, forcément cela intéresse nos amis tunisiens», a-t-il indiqué. Les olives tunisiennes, rentrées par voie terrestre, sont venues, d'une part, combler un déficit et faire fonctionner, d'autre part, des huileries dont certaines continuent à triturer en cette fin du mois de mars. Au début les techniciens de la DSA ou de la chambre d'agriculture de Béjaïa avaient tablé sur une mauvaise récolte en raison des périodes de pics prolongées de chaleurs et d'incendies. Périodes qui avaient provoqué d'importantes chutes de fruits et une maturité précoce, alors que les estimations à la floraison étaient encourageantes.

Pour M. Khodja de la Fédération algérienne de l'olive, les facteurs les plus importants sont liés à l'être humain. «Non seulement l'Algérie n'a pas amélioré sa production, mais la baisse des rendements qu'elle enregistre ne manque pas d'être inquiétante : d'abord, par la perte de richesse qu'elle provoque, dans un pays où les ressources agricoles s'accroissent moins rapidement que le chiffre de la population. Ensuite, parce que le prix de revient au quintal devient vite prohibitif, lorsque la production par arbre diminue. La récolte, notamment, s'avère très onéreuse sur des arbres peu chargés. Avec la concurrence de l'huile de graines, notre oléiculture serait vite acculée à une situation critique si les mesures nécessaires n'étaient prises rapidement.» Il a expliqué que dans de nombreuses régions de Kabylie, l'olive tend à devenir plutôt un produit de cueillette qu'une denrée culturale. Toutes les parcelles de culture difficile, à

rendements réduits, sont, selon lui, abandonnées car leur rentabilité n'est plus en rapport avec le niveau de vie actuel. Ce qui se passe en Kabylie est sans doute moins prononcé que dans les autres régions, mais, là aussi, il constate une évolution inquiétante.

QUELQUE 10 TONNES D'HUILE EXPORTÉES POUR 300 000 IMPORTEES

Les statistiques officielles accusent une production moyenne de 35.000 tonnes d'huile de 2000 à 2008, ce qui donne à l'Algérie la 8ème place avec 1,2 % de la production mondiale, a indiqué M. Khodja Bachir de la Fédération algérienne de l'olive. En ce qui concerne les olives de table, l'Algérie se classe 6ème avec une production moyenne de 90.000 tonnes, soit 4,5% du tonnage mondial.

Au total, les 17,6 millions d'oliviers algériens, en rapport, produisent 262.500 tonnes d'olives, soit environ 15 kilogrammes par arbre. Les autres pays du pourtour méditerranéen échappent au phénomène d'alternance par de meilleures pratiques culturales, lesquelles atténuent significativement les écarts constatés chez nous. Les bonnes pratiques permettent, a-t-on souligné, de passer de 20 kg par arbre à 80 kg. Le rendement moyen des olives en huile est de 13% et celui d'un arbre de 2 litres d'huile, chiffre très bas, mais sensiblement égal à celui de la productivité moyenne des oliviers d'Europe.

Par rapport au nombre des habitants, cette production oléicole ne représente guère qu'un (01) litre par tête et par an ; en Kabylie, il est de 9 litres par an et par habitant. Un taux proche de la consommation de l'huile d'olives en Grèce ou en Espagne, a affirmé M. Khodja. A cette ratiion, il faudrait ajouter la différence entre les importations d'huiles de graines et les exportations d'huiles d'olives, qui sont presque nulles, pour la période 2000 à environ 10 tonnes pour les exportations et 300.000 tonnes pour les importations, soit une différence insignifiante qui vient parfaire la consommation intérieure. En 2007, l'Algérie aurait donc consommé environ 300.000 et 25.000 (le total est de 325.000 tonnes d'huile) soit environ 9 litres d'huile par habitant. «Ce chiffre correspond à celui fourni par le conseil oléicole international et peut être considéré comme vraisemblable», a confirmé M. Bachir Khodja.

Nabil Zenache

Le Quotidien le 27 Mars 2012

de 18 m3 (18.000 litres) A la frontière algéro-marocaine, la contrebande du fuel mine l'économie locale. Selon des statistiques, plus de 6.000 véhicules notamment des Mercedes sont utilisés par les «hallaba». D'ailleurs les saisies opérées quotidiennement par les services de sécurité montrent à quel point le fléau a pris de l'ampleur. Une moyenne de 120.000 litres saisis par mois, ce qui entraîne des pertes lourdes à l'économie nationale, et il appartient à l'ensemble des acteurs de traquer les fraudeurs et les contrebandiers jusqu'à leur dernier retranchement. Dans ce sillage et dans le cadre de lutte contre ce fléau ravageur, l'Etat a lancé des projets de réalisation de 26 postes frontaliers pour mener à bien l'opération de lutte contre la contrebande et le crime organisé. A ce sujet, la direction régionale de la Douane a affirmé que l'année 2012 sera marquée par la mise en service de 12 postes en attendant la réception des autres. Ce qui est essentiel pour l'instant c'est de renforcer la région en moyens humains et matériels pour réduire l'expansion de la contrebande, car l'éradiquer relève de l'hérésie !

En attendant la mise en service des 48 unités de postes surveillance des frontières algériennes, et qui seront dotés de moyens de surveillance sophistiqués, et dans le cadre d'augmenter ses effectifs, pour atteindre 30.000 douaniers à l'orée 2014, la lutte continue contre la contrebande... Il est important de souligner qu'à la frontière la guerre entre contrebandiers et douaniers a été signalée. D'ailleurs le directeur régional de la Douane de Tlemcen l'a, à maintes reprises, souligné en précisant que les douaniers sont souvent agressés par des armes blanches, des jets de pierres etc...

Selon la région les contrebandiers maîtrisent parfaitement les lois, et sont conscients que l'usage des armes à feu par les douaniers est strictement interdit, ce qui les encourage à dépasser «les limites». Ces activités informelles, faut-il le noter, échappent à tout contrôle de commerce extérieur et détruisent systématiquement des emplois plus qu'elles n'en créent. A cela s'ajoutent les risques sanitaires, phytosanitaires et d'achats de produits défectueux et de mauvaise qualité qu'elles font courir aux consommateurs. Pour parer à cette situation, l'urgence d'une action concertée entre opérateurs privés et publics paraît la mieux indiquée, en vue d'identifier les mesures à prendre notamment le renforcement de la sensibilisation de lutte contre la contrebande et inciter tous les acteurs de la vie économique, sociale et politique à s'impliquer davantage dans cette lutte pour venir à bout du phénomène qui risque d'hypothéquer l'avenir de notre économie.

Le Quotidien le 10 Mars 2012

Femmes et « charia »

extraits du compte rendu d'une enquête sur les vrais et les faux interdits imposés par l'islam, ou la société, réalisée par les investigateurs du magazine Telquel

Tu n'avorteras point.

En voilà une thématique qui divise la société, en opposant deux camps aux arguments bien affûtés. Le débat a en fait été relancé, il y a quelques années, par la publication d'un chiffre : 600 avortements clandestins seraient quotidiennement pratiqués au Maroc, mettant sérieusement en danger la vie de la mère et celle de l'enfant. «Ce chiffre et cette réalité sont suffisants pour réclamer la légalisation de l'avortement», scandent à l'unisson plusieurs médecins et acteurs associatifs, dont l'actuel ministre de la Santé, El Hossein El Ouardi. Niet, répondent les plus conservateurs, parmi lesquels Bassima Hakkaoui, ministre de

société, le port du voile est toujours considéré comme un choix personnel. De grands leaders islamistes ou des prédicateurs très populaires affirment régulièrement d'ailleurs ne pas l'imposer à leurs propres filles. Tout au plus, le hijab est donc considéré comme une sorte d'aboutissement, ou de couronnement, religieux. Il est aussi, on s'en doute, «un moyen pratique pour se fondre dans la foule et éviter les ennuis», affirment plusieurs dames. Sous d'autres cieux pourtant, notamment en Arabie Saoudite et dans certains pays du Golfe, le port du hijab (et du niqab) constitue une obligation religieuse et légale pour toutes les femmes dans l'espace public.

Se faire belle, ce «crime»



la Solidarité et de la famille. «L'avortement est interdit par la religion parce qu'il condamne le droit du fœtus à la vie. Le légaliser est très dangereux pour l'équilibre de la société», explique-t-elle en substance. Un terrain d'entente entre les deux thèses reste pourtant possible. L'avortement pourrait être admis pour des cas extrêmes comme les grossesses suite à un viol ou à un crime d'inceste. Mais là encore, le passage par une jurisprudence religieuse reste incontournable. Bassima Hakkaoui s'est même déjà exprimée, signe de la sensibilité de la question, en faveur d'un référendum populaire !

Tout voile dehors

Les Marocaines se couvrent de plus en plus. Le constat est indéniable. Le phénomène a commencé au début des années 2000, avec l'apparition de prédicateurs new age comme le célébritissime Amrou Khaled, qui ont fait du port du voile une priorité absolue pour toute bonne musulmane. Se pose alors une question : celles qui ne portent pas le voile sont-elles de mauvaises musulmanes ? Bien sûr que non. Dans la

Une femme a parfaitement le droit de se farder le visage du moment que c'est léger. Si la plupart des croyantes pratiquantes ont le teint blafard, c'est plus par souci d'économie de fond de teint que par piété, car faire cinq ablutions par jour et devoir se remaquiller à chaque fois, ce n'est pas très pratique. Et cela revient tout de même cher. Idem pour le vernis à ongles : il est déconseillé car il empêche l'eau de l'ablution de pénétrer les ongles. Quant aux hommes, ils ont droit au khôl pour les yeux, au swak pour la bouche et au parfum. Contrairement aux femmes qui n'ont pas le droit de se parfumer, de peur de provoquer la fitna en attirant l'attention des hommes. Quid de l'épilation ? La Sunna encourage vivement l'épilation des aisselles et du pubis tous les quarante jours. Avec interdiction de toucher au visage, celles qui s'arrachent le duvet à coups de cire froide passent pour des «annamissate» ou des «moutanamissate». Elles sont coupables d'altérer la création de Dieu, même si, à la base, elles veulent juste se débarrasser d'un «monosourcil» qui les exclut de toute vie sociale.

Changez-moi ce nez...

Avoir un visage éclatant, une silhouette mince ou lutter contre les signes de vieillesse, c'est possible avec la magie de la chirurgie esthétique. A en croire les praticiens de cette médecine, le «marché» a le vent en poupe et le nombre de Marocains qui s'y adonnent va crescendo. Se refaire le nez, les implants mammaires pour avoir une poitrine plus sexy, augmenter le volume des lèvres pour les rendre plus pulpeuses, ou implanter des cheveux, sont des opérations courantes. Cependant, «déformer le corps que Dieu nous a donné» ne fait pas l'unanimité. Les avis divergent et chacun y va de son analyse. Le raccourci qui revient le plus souvent fait le distinguo : d'un côté, la chirurgie réparatrice qui serait possible, notamment après un accident, pour limiter les dégâts physiques. Et de l'autre, la chirurgie esthétique, perçue comme un luxe, voire une perversion. Dans tous les cas, la tentation, pour les «consommateurs», est toujours grande, que la chirurgie soit réparatrice ou esthétique.

La pilule de la discorde

Vous avez sûrement entendu différentes versions quant au fait d'utiliser des moyens de contraception. Certains affirment que ce n'est pas bien et que c'est contraire aux valeurs de l'islam. D'autres vont soutenir que ce n'est pas explicitement interdit et qu'il existait même à l'époque du prophète une méthode similaire, et plus classique : celle du coït interrompu. Il semble évident que pour de nombreux couples musulmans, c'est une question qui se pose. La pilule c'est haram ou halal ? Plus qu'une tendance, la contraception est devenue un choix de vie. Pilule, préservatifs, stérilets... pour certains, il s'agit de retarder l'âge du premier enfant, pour d'autres de limiter le nombre d'enfants, voire de ne pas en avoir du tout. Avec un taux de fécondité désormais fixé à 2,5, le Maroc affiche une volonté claire de contrôler sa démographie, et reconnaît implicitement le recours à la pilule. Mais ce qui fait réellement débat, c'est de savoir si oui ou non les couples non mariés peuvent utiliser ces moyens de contraceptions...

EXTRAIT DU «HALAL HARAM. CE N'EST PAS FORCÉMENT CE QUE VOUS CROYEZ »

TELQUEL N° 515

La NRP se limite habituellement aux articles sur l'Algérie et le Maghreb. Exceptionnellement, il nous a semblé intéressant de publier cet article concernant l'immigration.

Les très bons comptes de l'immigration

Les immigrés sont une excellente affaire pour l'Etat français : ils rapportent une grosse douzaine de milliards d'euros par an et paient nos retraites.

Juan Pedro Quiñonero

Les immigrés sont une très bonne affaire pour l'économie française : ils reçoivent de l'Etat 47,9 milliards d'euros, mais ils reversent 60,3 milliards. Autant dire un solde positif de 12,4 milliards d'euros pour les finances publiques, qui ne représente pourtant que la part monétaire de transferts bien plus importants. Dans ce pays de 64,7 millions d'habitants, 6,5 millions de Français comptent au moins un immigré dans leur famille. Les chiffres de l'immigration légale sont très fluctuants. En France, on recense environ 5,3 millions de résidents étrangers avec leurs familles.

Une équipe de chercheurs de l'université de Lille, sous la direction du Pr Xavier Chojnicki, a réalisé pour le compte du ministère des Affaires sociales une étude sur les coûts de l'immigration pour l'économie nationale. Travaillant sur des chiffres officiels, les chercheurs ont décortiqué tous les grands postes de transfert des immigrés. Il en ressort un solde très positif. Les chercheurs ont remis leur rapport en 2009, au terme de trois ans d'études. Les 47,9 milliards d'euros que coûte l'immigration au budget de l'Etat (2009) sont ventilés comme suit : retraites, 16,3 milliards d'euros ; aides au logement, 2,5 milliards ; RMI, 1,7 milliard ; allocations chômage, 5 milliards ; allocations familiales, 6,7 milliards ; prestations de santé, 11,5 milliards ; éducation, environ 4,2 milliards. De leur côté, les immigrés reversent au budget de l'Etat, par leur travail, des sommes beaucoup plus importantes : impôt sur le revenu, 3,4 milliards d'euros ; impôt sur le patrimoine, 3,3 milliards ; impôts et taxes à la consommation, 18,4 milliards ; impôts locaux et autres, 2,6 milliards ; contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS) et contribution sociale généralisée (CSG), 6,2 milliards ; cotisations sociales, environ 26,4 milliards d'euros.

A ce solde positif de quelque 12,4 milliards d'euros il faut ajouter d'autres revenus pas toujours monétaires, mais d'une grande importance sociale et économique : les immigrés occupent l'immense majorité des emplois dont les Français ne veulent pas, et 90 % des autoroutes ont été et sont construites et entretenues avec de la main-d'œuvre étrangère. Sans immigrés, les prix à la consommation (produits agricoles et autres) seraient

bien plus élevés, la main-d'œuvre étrangère étant bien moins payée. La comptabilité réalisée par les chercheurs de l'université de Lille fait ressortir aussi de profonds changements sociaux. Majoritairement jeunes, les immigrés sont de grands consommateurs : comme nous venons de le voir, ils versent environ 18,4 milliards d'euros à l'Etat sur leurs dépenses personnelles, notamment en TVA. Les immigrés ont modifié en profondeur le sport et

les arts populaires français : la grande majorité des footballeurs de haut niveau sont issus de l'immigration, et les artistes d'origine immigrée, noirs et maghrébins, peuplent le Top 50 de la chanson populaire.

Parallèlement, de nombreux métiers, en particulier dans les services, ne fonctionnent en France que grâce à l'immigration. Plus de la moitié des

médecins hospitaliers dans les banlieues sont étrangers ou d'origine étrangère. Pas moins de 42 % des travailleurs des entreprises de nettoyage sont des immigrés. Plus de 60 % des ateliers de mécanique automobile de Paris et de la région parisienne appartiennent à des mécaniciens et petits entrepreneurs d'origine étrangère. Dans un domaine aussi crucial que l'avenir du système des retraites, les immigrés jouent un rôle des plus favorables. Le très officiel Comité d'orientation des retraites est parvenu à cette conclusion : «L'entrée de 50 000 nouveaux immigrés par an permettrait de réduire de 0,5 point de PIB le déficit des retraites.»

Xavier Chojnicki commente ces résultats en ces termes : «Il s'agit d'un processus historique lié à la structure de la population immigrée, majoritairement jeune. Comme ils sont peu qualifiés, les immigrés sont très souvent au chômage. Mais ils dépensent aussi beaucoup et sont très entreprenants. Les pensions que nous versons aux retraités sont plus que compensées par la consommation et les cotisations sociales que paient les plus jeunes, parmi lesquels on trouve des gens très dynamiques.»



Elles seront 145 députées à l'APN

Visibilité féminine, en attendant la parité

RÉSULTATS DÉFINITIFS ET OFFICIELS DES LÉGISLATIVES DU 10 MAI 2012

Le Conseil constitutionnel a proclamé, mardi dernier à Alger, les résultats définitifs et officiels de l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) dont le scrutin s'est déroulé le 10 mai 2012.

Electeurs inscrits : 21 645 841

Electeurs votants : 9 339 026

Taux de participation : 43,14%

Suffrages exprimés : 7 634 979

Bulletins nuls : 1 704 047

Formation politique	Nombre de suffrages obtenus	Nombre de sièges obtenus
Front de libération nationale	1 324 363	221
Rassemblement national démocratique	524 057	70
Alliance Algérie verte	475 049	47
Front des forces socialistes	188 275	21
Indépendants	671 190	19
Parti des travailleurs	283 585	17
Front national algérien	198 544	09
Front pour la justice et le développement (ADDALA)	232 676	07
Mouvement populaire algérien	165 600	06
El Fedjr El Jadid	132 492	05
Parti national pour la solidarité et le développement	114 372	04
Front du changement	173 981	04
AHD 54	120 201	03
Alliance nationale républicaine	109 331	03
Front national pour la justice sociale	140 223	03
Union des forces démocratiques et sociales	114 481	03
Rassemblement algérien	117 549	02
Rassemblement patriotique républicain	114 651	02
Mouvement national d'espérance	119 253	02
Front El Moustekbel	174 708	02
Parti El Karama	129 472	02
Mouvement des citoyens libres	115 631	02
Parti des jeunes	102 663	02
Parti Ennouar El Djazairi	48 943	02
Parti du renouveau algérien	111 218	01
Front national démocratique	101 643	01
Front national des indépendants pour la concorde	107 833	01
Mouvement El Infitah	116 384	01

Les résultats officiels des législatives du 10 Mai 2012 en Algérie ont été rapportés ici dans un seul but d'information vu l'importance de cette élection qui s'est déroulée dans un contexte régional marqué par le printemps arabe.

*Il y aura plus de femmes dans le nouveau Parlement.
Elles seront ainsi 145 à siéger à l'hémicycle, ce qui équivaut à 31,38% des 462 sièges à pourvoir.*

GHANIA LASSAL

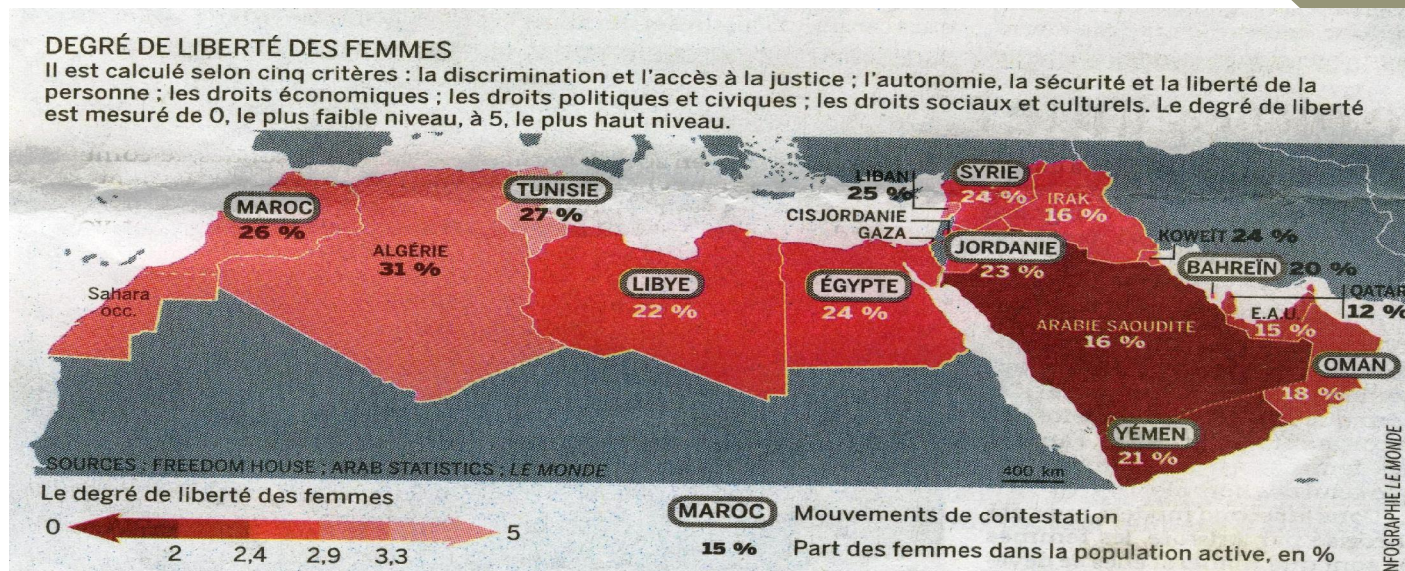
Et, première dans les annales électorales algériennes, le nombre d'éluës a été annoncé par Daho Ould Kablia, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, hier, lors de la proclamation des résultats préliminaires, en même temps que le nombre de sièges remportés par chaque parti en lice. Cette mise en avant de la gent féminine est surtout une mise en avant des «réformes» engagées par le pouvoir en place, dans le sillage du Printemps arabe. Ainsi, l'on se rappelle de «la promotion de la représentativité féminine» au sein des assemblées élues, par le biais d'un système de quotas qui avait été introduit à hauteur de 30%.

Les candidates du FLN se sont logiquement adjugé la meilleure part avec 68 sièges ; ce qui reste tout de même faible comparativement au total de sièges remportés par l'ex-parti unique (220). Les candidates du RND arrivent en deuxième position en obtenant 23 sièges sur un total de 68. Les éluës de l'Alliance de l'Algérie verte (AAV) qui comprend le MSP, El Islah et Ennahda, arrivent en troisième position avec 18 sièges sur un total de 48 places. Pour ce qui est du FFS, elles seront 7 députées sur un total de 21 sièges.

Les représentantes du Parti des travailleurs se classent en quatrième position avec 10 sièges sur les 20 décrochés par leur formation. Ces résultats féminins, bien qu'encore loin de la parité, représentent tout de même un bond significatif comparativement aux législatives de 2007, où les femmes n'avaient remporté que 31 sièges sur les 389 sièges que comptait l'APN.

El Watan le 12 Mai 2012

Les révoltes arabes ont-elles fait progresser la cause?



Les femmes ont pris leur part du « printemps arabe ». Certaines sont devenues des égéries, à l'image de Salwa Bugaighis, 44 ans, avocate qui a rejoint le Conseil national de transition libyen. D'autres, comme les Égyptiennes Mona Seif et Gigi Ibrahim, 25 et 24 ans, se sont rendues célèbres pour leurs récits sur Twitter des événements de la place Tahrir. C'est Maha Issaoui, une Tunisienne de 23 ans, qui, à la tête de l'association Karama (« dignité », en arabe), a lancé sur Facebook les premières vidéos d'alerte sur les manifestations qui ont abouti à la chute du régime, de Zine El-Abidine Ben Ali.

DEGRÉ DE LIBERTÉ DES FEMMES

Il est calculé selon cinq critères : la discrimination et l'accès à la justice ; l'autonomie, la sécurité et la liberté de la personne ; les droits économiques ; les droits politiques et civiques ; les droits sociaux et culturels. Le degré de liberté est mesuré de 0, le plus faible niveau, à 5, le plus haut niveau.

LIBYE « Pour les garçons et les filles, la liberté a le même goût, mais il est encore meilleur pour nous ! », s'exclame Aïeïa Buzgheiba, 18 ans, l'une des créatrices, à Benghazi, de l'association Les Nièces de Mokhtar, du nom du héros de la lutte contre le colonisateur italien. « C'est pour prouver le rôle de la femme libyenne dans cette révolution et même après », précise Fatma Mohamed, 19 ans. Ce sont les garçons qui vont repeindre leur local. Ce sont eux qui leur apportent des bouteilles d'eau pendant les manifestations. À l'inverse d'une habitude millénaire. À Benghazi, ville symbole de la rébellion contre la dictature de Mouammar Kadhafi, les jeunes femmes ont pris le pouvoir que leur laissaient les hommes partis au combat. Elles fondent des associations, organisent des manifestations, écrivent des blogs, loin de se cantonner à l'intendance de la révolution.

ÉGYPTE L'après-révolution est résolument masculin. Les femmes qui ont figuré à l'avant-garde du soulèvement de la place Tahrir ne jouent presque aucun rôle dans cette période de transition. Sur les 27 ministères du gouvernement du premier ministre, Essam Sharaf, un seul est occupé par une femme. Et le corps des gouverneurs (27 également) ne comprend aucune femme. Même cons-

tat pour la commission qui a planché sur les amendements à la Constitution. Le seul point positif, pour les femmes, « c'est qu'elles ont fait l'expérience de la lutte et qu'elles ont pu mesurer leur force », estime Dina Gamil, activiste de gauche.

Paradoxalement, c'est le 8 mars, journée internationale des femmes, que la marche organisée en leur honneur sur la place Tahrir s'est heurtée à un groupe de contre-manifestants, principalement salafistes, chantant « Le peuple veut se débarrasser des femmes », un détournement du slogan phare de la révolution « Le peuple veut se débarrasser du système ». Plusieurs manifestantes furent violentées.

TUNISIE Une place enviée inquiétée par la montée de l'islamisme Dans ce pays où la place de la femme reste la plus enviable du monde arabe, la transition est aussi, malgré tout, une affaire d'hommes. Seules deux femmes ont un portefeuille ministériel (santé et affaires de la femme) sur les 23 membres du gouvernement de transition de Caïd Béji Essebsi. Et dans les directions des partis, au nombre de 51 aujourd'hui, seule Maya Jribi, une biologiste de formation, préside le Parti démocrate progressiste (PDP). Cela va changer : la Haute Instance mise en place pour préparer le scrutin de la Constituante du 24 juillet a adopté le principe de listes paritaires, une première dans le monde arabe.

Toutefois, l'influence grandissante des islamistes inquiète. Même si le principal parti, Ennahda, interdit sous Ben Ali, a approuvé la parité et prône « l'égalité des sexes ». « j'ai peur que les islamistes imposent le port du voile », soupire une jeune femme. Le 11 avril 2011, le gouvernement tunisien a autorisé le port du voile sur les photos des cartes d'identité et, pour la première fois, sous la pression de groupes salafistes minoritaires, des femmes en niqab ont fait leur apparition dans la médina de Tunis. Avant la conquête de nouveaux droits, le combat passe par la défense des acquis...

Gilles Paris, Isabelle Mandraud avec Benjamin Barthe (Égypte), Béatrice Gurrey (Libye),

Icône de la chanson arabe, Warda El Djazairia est décédée

La Diva s'en va

La grande cantatrice algérienne de la chanson arabe, Warda El Djazairia, est morte jeudi soir au Caire suite à un arrêt cardiaque. Elle avait 72 ans.

La maladie - sa mort avait même été prématurément annoncée - a eu raison de la ténacité de la grande cantatrice algérienne de la chanson arabe, Warda El Djazairia, qui acheva son parcours jeudi soir suite à un arrêt cardiaque. La grande Diva a mené de fait une carrière artistique atypique qui la propulsa au faite de la chanson arabe au même titre que les «grands ténors», Oum Kalsoum, Mohammed Abdelwahab, Farid El Attrache et autre Abdelhalim Hafez. Entrée dans ce Panthéon de l'art arabe par la grande porte, Warda a su, par sa précocité et par sa verve, et surtout sa puissante voix, renouveler et enrichir un genre arabe qui perdait peu à peu ses précurseurs. Précoce, car la jeune Warda débuta très tôt dans la chanson, encouragée, faut-il le souligner, par son père, Mohamed Ftouki, qui décéla rapidement les qualités vocales de sa fille. Mohamed Ftouki, originaire de Souk Ahras, marié à une Libanaise, dirigeait à Paris, dans le Quartier latin, un établissement, le Tam-Tam, où Warda commença sa longue carrière artistique. En fait, Warda est née en région parisienne, à Puteaux, en 1940. A onze ans, en 1951, Warda était déjà un petit prodige enchantant les connaisseurs par une voix divine, en reprenant les succès d'Oum Kalsoum et Mohamed Abdelwahab, notamment. En tout état de cause, son père ne s'y trompa pas et encouragea sa fille en mettant à sa disposition tous les moyens lui permettant d'acquérir la maîtrise de sa voix afin de s'ouvrir aux chemins de la gloire dans un milieu très difficile et aléatoire. Si elle se fit connaître en reprenant les «tubes» des maîtres de la chanson égyptienne, elle fit aussi preuve très tôt d'une maturité exemplaire, chantant la révolution, une voix qui a brillamment chanté l'amour qu'elle portait à son pays, qu'elle ponctua par les dons de ses recettes de production au mouvement de Libération, en guise d'aide au FLN. Un geste rare pour une adolescente qui avait alors 15 ans. En chantant juste, Warda avait trouvé sa voie. Son

Ahmed HASSAN-BEY



père, sa soeur et son frère (Nadia et Messaoud) l'aiderent puissamment, singulièrement durant la période de la guerre de Libération ou, délaissant les chansons d'amour, se lança corps et âme dans la chanson patriotique qui a contribué à la faire connaître dans l'ensemble du Monde arabe. Son militantisme pro-FLN la fera rapidement remarquer par les autorités françaises, obligeant la jeune artiste à quitter, en 1958, Paris pour Rabat d'abord, Beyrouth, patrie de sa mère, ensuite.

L'Indépendance de l'Algérie lui ouvre de nouveau les portes du pays où elle revient en 1962. C'est cette même année, 1962, qu'elle convola en justes noces. Mais ce mariage se révéla néfaste pour sa carrière artistique puisque son mari lui a interdit désormais de chanter, arrêtant net l'élan d'une chanteuse en pleine maturité artistique. Paradoxalement, c'est le président Houari Boumediene qui la remit sur orbite en lui demandant en 1972, de chanter pour le 10e anniversaire de l'Indépendance. Malgré ses dix années sabbatiques forcées, la Diva ne perdit rien au change, triompha lors d'un retour sur scène qui s'avéra être une véritable apothéose. Pour ce retour glorieux, Warda se fit accompagner par un orchestre égyptien traçant pour ainsi dire la trajectoire qui s'ouvrait à elle, notamment du fait du vieillissement des grands ténors caiotes. Ce retour

au-devant de la scène artistique occasionna, toutefois, le clash entre Warda et son époux qui demanda le divorce. Cela facilita en fait la décision de la grande cantatrice algérienne de se consacrer dorénavant et totalement à la musique. Qui mieux que l'Égypte pour parfaire une vocation qui n'avait plus qu'à éclater au zénith de la chanson orientale? Warda remplaçant au pied levé, la défunte grande Diva égyptienne Oum Kalsoum dans le coeur des amoureux d'un genre qu'elle participa grandement à renouveler et à préserver. Sa rencontre avec le virtuose Baligh Hamdi, qui deviendra son époux, donnera encore à l'artiste algérienne de s'épanouir, maîtrisant désormais, son art. Les grands auteurs et compositeurs égyptiens se disputaient alors l'honneur de lui écrire des chansons. Des grands compositeurs comme Mohammed Abdelwahab, Ryadh Soumbati, Hilmi Bakr et Sayed Mekawi, notamment, écrivirent et composèrent des chansons pour Warda. C'était la gloire. Cela lui fit franchir une autre étape, celle de tenir de grands rôles en jouant la comédie dans des films égyptiens.

En 1990, elle fit un nouveau come-back avec un retour éclatant, après un recul qui dura quelques années, avec Nagham el Hawa compilation d'arrangement classique et moderne. Les nostalgiques de Warda pourront se rassasier des notes des plus célèbres chansons telles que Harramt ehibbek, Hikeyti maâ ezzamen ou Batwaniss bik. Car ses mélodies survivront à une disparition qui laisse toutefois un vide dans ce créneau spécifique de la chanson arabe.



le 19 Mai 2012

« El djazairia TV » Lancement officiel en avril

Après trois mois de période d'essai, la chaîne de télévision aux fonds 100% privés et algériens, « El djazairia TV », débutera officiellement la diffusion de ses programmes au mois d'avril prochain.

Farah Yasmine



Cofondée par Riad Rejdal et Karim Kardache tous deux spécialistes des médias et de l'audiovisuel, El djazairia TV sera une chaîne généraliste, avec pour but de « se positionner dans un marché maghrébin en plein essor grâce au satellite ». Pour y parvenir, la chaîne a opté, dans sa programmation, pour des concepts accrocheurs, modernes et ouverts. De l'information au divertissement en passant par la culture, la grille de programmes promet d'être « diversifiée ». Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges même si El djazairia TV vise essentiellement la catégorie des 18-30 ans. Plusieurs personnalités connues sur la scène médiatique ou littéraire algérienne ont rejoint l'équipe, à l'exemple de l'écrivain Amin Zaoui, qui présentera une émission littéraire où chaque semaine autour de sa table se succéderont plusieurs noms de la littérature. Bahia Rachdi co-animera une émission féminine appelée « Djazairiyet » (Algériennes) qui est un espace dédié aux femmes algériennes, où durant une heure tous les tabous seront brisés. Accompagnée de deux animatrices, de spécialistes et d'invités témoins, Mme. Rachdi parlera aux noms des téléspectatrices et tentera de trouver les mots qu'il faut pour apaiser leurs tourmentes, tout en levant le voile sur les problèmes et les difficultés d'ordre sanitaire, psychologique ou social qu'elles rencontrent. Un journal sous forme de magazine sera aussi au programme ainsi que plusieurs autres émissions musicales ou sociales telles « Kounek akel » dont le numéro pilote censé expliquer le concept aux téléspectateurs a été diffusé dans la soirée de vendredi

dernier. Avec la télévision nationale, « Echourouk tv », « Ennahar tv », et d'autres projets, la concurrence sera désormais rude et le meilleur sera celui qui captera l'attention du téléspectateur. Selon Riad Rejdal, producteur Studio7 productions et co-fondateur d'El djazairia TV, la force de cette dernière réside dans la diversité et la jeunesse de son

équipe ainsi que ses programmes. « Une Algérie jeune, fraîche et moderne » ! Il n'omet pas de signaler que les marqueurs identitaires de la chaîne sont « Algérianité, créativité, gaieté, ouverture et honnêteté ». Une chaîne qui promet !

LE DROIT DE SAVOIR, LE DEVOIR D'INFORMER
LIBERTE
LE QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

le 27 Mars 2012

Début raté de la nouvelle chaîne El Djazairia TV

« Il a jeûné une année pour manger finalement une sauterelle. » Proverbe algérien

Amira SOLTANE

La chaîne El Djazairia TV de Riad Rejdal et Karim Kerdache a officiellement démarré hier, et ce après plus d'un mois et demi de retard sur l'annonce prévue par les deux associés. Un démarrage « mitigé », voire raté si l'on prend en considération les grandes attentes et les jingles diffusés sur internet, sur les réseaux sociaux et dans les pages de publicité publics de la presse écrite. Aucune émission originale n'a attiré notre attention sur l'intérêt des Algériens et l'on découvre que la majorité des concepts sont le résultat du copy-paste de Nessma TV, de M6, de Canal + et parfois même de l'Entv. Seuls l'habillage infographique vert et le décor très loft apportent un souffle nouveau à cette télévision qui vise une clientèle teen-ager branchée. Une couleur verte qui habille l'Algérie mais qui habille aussi l'alliance islamiste du MSP, Islah et Ennahda. Une connotation politique qui ne sera pas du goût de Riad Rejdal, producteur Studio 7 et cofondateur d'El Djazairia TV, qui estime que la force de sa chaîne réside dans la diversité et la jeunesse de son équipe, ainsi que ses programmes. Mais une jeunesse qui est mal placée dans cette télévision qui se recherche. A l'image du programme historique « Djazayerna », qui est présenté par un jeune animateur pas télégénique du tout et se présentant en jean déchiré pour parler de l'histoire de la Révolution algérienne. Une erreur de casting qui risque d'attirer les foudres des historiques et des historiens. Ce genre d'émission mérite une figure connue de l'histoire et non un jeune qui n'adapte pas sa tenue vestimentaire au cadre

de l'émission. « Une Algérie jeune, fraîche et moderne ! » faisait signaler le producteur de cette chaîne, mais nous avons découvert le contraire avec l'émission « Djazairiat » animée par les comédiennes Bahia Rachedi et Nibel et une nouvelle venue: Rasha. Le premier numéro de cette émission était consacré au harcèlement sexuel, mais le langage utilisé par les intervenants, proche du traitement de l'Unique, ne nous apporte rien de nouveau. Un thème très important qui a été traité avec la plus lisse des langues de bois. Seule l'émission de Zahra Harkat, (jeune soeur d'Amel Wahbi) intitulé sobrement « Maâ Zahra » (Avec Zahra), a apporté un peu de fraîcheur à cette nouvelle chaîne, avec une « descente en accéléré » chez le champion de la formule 3000, Nassim Sidi Saïd, qui aura sûrement un avenir sur cette chaîne. Mais ce concept, qui existe déjà chez la 6e Chaîne de la métropole française, a un air de déjà vu avec l'émission sur laquelle sévissait Wassila Batiche avec tout de même quelques kilos de plus. Enfin, El Djazairia TV a lancé comme toutes les nouvelles télévisions algériennes privées un JT d'une heure (19h30 à 20h30) pour sortir du traditionnel RDV de l'Unique. Le décor ressemble à s'y méprendre à celui de 100% foot de M6, et le présentateur manque d'assurance et d'audace. A cela s'ajoute l'absence du direct, qui est une grave anomalie pour un journal télévisé puisque El Djazairia TV devra oublier la dernière minute ou le scoop en direct.

L'EXPRESSION
Le Quotidien

le 02 Mai 2012

JEAN-PAUL SARTRE ET LA GUERRE D'ALGERIE

Ayant acquis assez tôt une conscience anticolonialiste, Jean-Paul Sartre va se placer résolument aux côtés du peuple algérien en lutte pour sa dignité. L'engagement des *Temps modernes* dans la guerre d'Algérie précède celui de Jean-Paul Sartre. En mai 1955, la revue fait paraître un numéro intitulé « l'Algérie n'est pas la France ». Les *Temps modernessent* saisis tout au long de la guerre : quatre fois en Algérie, une fois en France. C'est en mars 1956 que paraît le premier article de Sartre sur le sujet. Titré « Le colonialisme est un système », il reprend une intervention effectuée lors d'un meeting pour la paix en Algérie, organisé salle Wagram, à Paris, le 27 janvier 1956, sous l'égide du comité d'action des intellectuels contre la poursuite de la guerre en Algérie. L'article démonte les mécanismes du colonialisme(...). La prise de conscience anticolonialiste de Sartre ne date pourtant ni de cette date ni du soulèvement algérien de la Toussaint 1954. Depuis plusieurs années, l'intellectuel soutient, en Tunisie, la cause de Néo-Destour, au Maroc, celle de l'Istiqlal, au congrès duquel il participa en 1948. En 1952, il accorde un entretien au journal de Ferhat Abbas, *la république algérienne*, et, à l'automne de 1955, apporte son appui au comité d'action des intellectuels contre la poursuite de la guerre d'Algérie. Francis Jeanson, collaborateur des *Temps modernes*, qui a publié avec sa femme Colette *L'Algérie hors la loi* en décembre 1955, contribue à l'évolution du philosophe. Le véritable moment de l'engagement sartrien en tant qu'individu intervient en 1956. En janvier, Guy Mollet, dirigeant de la section française de l'internationale ouvrière (SFIO), devient président du conseil. Deux mois plus tard, il obtient les pouvoirs spéciaux, qu'il utilisera pour intensifier la guerre. Le vote des communistes à cette occasion amorce la rupture de Sartre avec eux, laquelle sera effective en novembre, quand le PCF approuvera l'invasion de la Hongrie par les chars soviétiques (...). Parus entre mars 1956 et avril 1962, les textes de Sartre révèlent une polémique et un courage: la vie du philosophe était menacée, son appartement de la rue Bonaparte fut plastiqué à deux reprises par l'OAS (...). En 1957, Albert Memmi publie *Portrait du colonisateur*. Sartre en rend compte dans le numéro de juillet-août, dans

ANNE MATHIEU



un article qui servira plus tard de préface à ce livre. Le texte revient largement sur la question de la violence (...). Au couple oppresseur-opprimé récurrent dans l'ensemble des textes sartriens se trouve corrélé, le couple du colonisateur et du colonisé. Cette violence prend divers visages oppressifs. Le philosophe y reviendra aux lendemains des accords d'Evian, en avril 1962. Dans un article intitulé « Les Somnambules » se lit son amertume, mais aussi sa colère : « *Il faut dire que la joie n'est pas de mise : depuis sept ans, la France est un chien fou qui traîne une casserole à sa queue et s'épouvante chaque jour un peu plus de son propre tintamarre. Personne n'ignore aujourd'hui que nous avons ruiné, affamé, massacré un peuple de pauvres pour qu'il tombe à genoux. Il est resté debout. Mais à quel prix !* ». L'idée de la « sous-humanité » vient du fait que, pour Sartre, les colonisés ont été « *maintenus par un système oppressif au niveau de la bête* », lequel s'est traduit aussi bien par le déni de droit que par le déni de la culture(...). Un texte fameux insiste sur ces thématiques de la « violence » et de la « sous-humanité » : il s'agit de la préface qu'il rédige, en septembre 1961, pour les *damnés de la terre*, de Frantz Fanon (...). La rencontre intellectuelle mais aussi fraternelle entre deux hommes qui deviendront amis marquera l'itinéraire sartrien. Dans sa préface, Sartre soutient les thèses de Fanon, il y écrit notamment : « (...) *Ordre est donné de ravalier les habitants du territoire annexé au niveau du singe supérieur pour justifier le colon de les traiter en*

bêtes de somme. La violence coloniale ne se donne pas seulement le but de tenir en respect ces hommes asservis, elle cherche à les déshumaniser. Rien ne sera ménagé pour liquider leurs traditions, pour substituer nos langues aux leurs, pour détruire leur culture sans leur donner la nôtre ; on les abrutira de fatigue. » Ce terme de « Bête » sera utilisé au sujet de la torture. En septembre 1958, à propos du référendum relatif à l'adoption, Sartre écrit : « *Le corps électoral est un tout indivisible ; quand la gangrène s'y met, elle s'étend à l'instant même à tous les électeurs.* » (...). Dès son premier article de 1956, Sartre martèle que la domination coloniale s'oppose aux idéaux dont la France se réclame : « *Quel bavardage : liberté, égalité, fraternité, amour, honneur, patrie, que sais-je ? Cela ne nous empêchait pas de tenir en même temps des discours racistes, sale nègre, sale juif, sale raton* » (...). La mystification des gouvernants profite de la complicité des médias : « *Cacher, tromper, mentir : c'est un devoir pour les informateurs de la métropole ; le seul crime serait de nous troubler* ». L'ensemble apparaît aussi comme le signe de la décadence d'une civilisation : « *fiévreuse et prostrée, obsédée par ses vieux rêves de gloire et par le pressentiment de sa honte, la France se débat au milieu d'un cauchemar indistinct qu'elle ne peut ni fuir ni déchiffrer. Ou bien nous verrons clair ou bien nous allons crever.* » Le philosophe utilise ce dernier verbe pour réagir au cynisme criminel de dirigeants à qui il fait dire : « *Mollet, au nom de la Compagnie, a fait tomber la foudre sur ces fellahs* ». Mais la contamination ne s'arrête pas. La maladie va s'emparer des colonisés : « *L'indigénat est une névrose introduite par le colon chez les colonisés* », écrit Sartre dans la préface de Fanon. La « folie » va atteindre les colonisés. Cette fois, cependant, ils vont se l'approprier : « *Lisez Fanon : vous saurez que, dans le temps de leur impuissance, la folie meurtrière est l'inconscient collectif des colonisés* ». En cautionnant leur réaction, Sartre opère un renversement axiologique : il charge d'une valeur positive la « folie », retournée par l'opprimé contre l'opresseur pour se débarrasser de son esclavage. Il peut alors conclure : « *Guérirons-nous ? Oui. La violence, comme la lance d'Achille, peut cicatrifier les blessures qu'elle a faites. C'est le dernier moment de la*

dialectique : vous condamnez cette guerre, mais n'osez pas encore vous déclarer solidaires des combattants algériens ; n'avez crainte, comptez sur les mercenaires : ils vous feront sauter le pas. Peut-être, alors, le dos au mur, débridez-vous enfin cette violence nouvelle que suscitent en vous de vieux forfaits recuits. Mais ceci, comme on dit, est une autre histoire. Celle de l'homme. Le temps s'approche, j'en suis sûr, ou nous nous joindrons à ceux qui la font. » Le combat de Sartre pendant la guerre d'Algérie ne fût pas uniquement une « bataille de l'écrit ». Engagé, l'intellectuel le fut, et sur tous les fronts que lui commandèrent les événements. Il intervint dans plusieurs meetings pour la paix en Algérie (en juin 1960

et, en décembre 1961, à Rome) ; il participa à la manifestation silencieuse du 1^{er} novembre 1961 consécutive aux massacres du 17 octobre, à celle du 13 février 1962 protestant contre la répression meurtrière du métro Charonne ; il témoigna à plusieurs procès de « porteurs de valise », dont celui de septembre 1960, connu sous le nom de procès Jeanson. « Utilisez-moi comme vous voulez », avait insisté Sartre, qui venait de signer le « manifeste des 121 ». « Fusillez Sartre ! », scandèrent des mouvements d'anciens combattants au cours d'une manifestation, en octobre 1960. « Ou sont les sauvages, à présent ? Ou est la barbarie ? Rien ne manque, pas même le tam-tam : les klaxons

rythment « Algérie française » pendant que les européens font brûler viés des musulmans », criait Sartre dans la préface aux *Damnés de la terre*. « Non récupérable », la voix de Sartre dérange encore. Elle nous permet de regarder avec moins de honte cette période de notre histoire. Un intellectuel, fidèle à sa conception de l'engagement, mit sa plume et sa notoriété au service d'une cause qu'il estimait juste. La réconciliation franco-algérienne exigeait aux yeux de Sartre que les français se confrontent à la réalité de leur histoire algérienne.

Le Monde
diplomatique

N° 121 Février-Mars 2012

Protection et réhabilitation du patrimoine architecturale berbère La maison chaouie de Ghoufi

La symbiose entre un site difficilement domptable et une pratique ancestrale millénaire a fait que le mode d'habitat dans la « dechra aurassienne » a été une harmonie entre l'homme et son milieu, dégageant une organisation spatiale(...). Le site de Ghoufi représente une des facettes de notre patrimoine culturel(...). Toutes ses maisons accrochées aux flancs des canyons, bâties en gradin comme pour assister au spectacle de la nature. Hormis cette beauté extérieure, l'intérieur présente une tout autre dimension, qui se dégage de l'harmonie qui y règne (...) Mais quel est l'élément responsable de ces impressions ? La charpente en bois qui n'est pas la moins diminuée d'esthétique ? Les matériaux d'extrême sobriété ? Ou alors est-ce la répartition des objets dans l'espace ? En tout cas, les rayons de soleil traversent les petites ouvertures pour jeter la lumière sur cet univers aussi fragile. Cet intérieur est fondé sur une répartition d'espace dosé sur une logique d'affectation des différentes surfaces par fonction, car l'espace intérieur est aménagé à la manière d'un décor. Il n'y a ni cloison, ni meuble sauf des éléments qui marquent chaque endroit. Un poteau par-ci, des niches, d'autres objets posés à même le sol, à l'exception d'un élément qui s'impose (...) : le métier à tisser, qui est à la fois économique, repère chronologique et valeur symbolique.

Rapport de la maison à la Dechra

L'implantation de la maison dans l'espace est un des lieux où s'articule la nécessité symbolique. L'acte de bâtir pour un berbère, doit composer avec plusieurs facteurs pour ne pas rompre l'équilibre établi, depuis des siècles, par le groupe social de son appartenance. Ainsi, construire veut dire aménager les relations sociales, respecter la mitoyenneté. C'est une unité sociale et économique. Elle abrite famille, réserve et animaux. La famille, qui constitue la cellule centrale de la société, est une entité patriarcale agnatique. Les filles quittent les domiciles au mariage. Elles y résident dans le cas des grandes maisons. Ainsi, il est courant de rencontrer deux types de maisons familiales. Dans la première catégorie (grandes maisons patriarcales abritant jusqu'à quatre générations), la demeure est constituée d'un ensemble de pièces indépendantes s'ouvrant sur une cour unique ; chaque pièce est occupée par un couple conjugal avec leurs enfants (...). Le deuxième type de maison garde toujours



la même morphologie mais elle est détaillée, plus modeste, faisant partie d'un ensemble de maisons qui gravitent autour de la maison patriarcale.

Occupation de l'espace par l'homme et la femme

La conception de l'espace chez les berbères diffère d'un groupe à un autre. La femme chaouie ne se voile pas et participe aux travaux agricoles et à l'approvisionnement de la maison en eau, en bois. L'ouverture en permanence de la porte d'entrée permettant une relation visuelle directe de la cour, du seuil de la maison, démontre un sens particulier de l'intimité et une hiérarchisation de l'espace, du semi-public vers le privé, établi par la configuration de la dechra. Donc, l'occupation de l'espace par les deux sexes est régie non par une ségrégation sexuelle mais par la nature des tâches inhérentes à chacun et la fréquence d'utilisation des lieux. Le fait de placer la chambre d'hôtes juste après l'entrée tend à offrir une liberté de mouvement aux invités, et non à extraire la femme de la vue de ceux-ci (...). La maison chaouie de Ghoufi vit actuellement des transformations. Le béton et le mauvais goût envahissent l'architecture domestique rurale. L'association les Amis de Ghoufi, qui lance un appel pour stopper les différents travaux estime qu'il est temps d'établir une stratégie de réhabilitation pour protéger cette page d'histoire.

RACHID HAMATOU

le 29 Avril 2012

LE DROIT DE SAVOIR, LE DEVOIR D'INFORMER
LIBERTE
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

[BIBLIOGRAPHIE]

ALGÉRIE ET MAROC : QUELLES CONVERGENCES ÉCONOMIQUES

CAMILLE SARI

Editions Cabrera, Paris, 2011



ALGÉRIE ET MAROC :
QUELLES CONVERGENCES
ÉCONOMIQUES ?

par Camille SARI
Préface de M. Abdelhak LAMIRI



L'objet de cet ouvrage est de présenter les situations économiques de l'Algérie et du Maroc depuis les indépendances afin de dégager les points de convergence (ou de divergence) qui permettront d'avancer vers le parachèvement du marché unique maghrébin. Les

analyses et les données présentées sont la compilation d'un suivi rigoureux de la littérature existante, des publications officielles et libres et des enquêtes et études menées dans ces deux pays depuis plusieurs décennies auprès de décideurs de haut niveau. L'auteur a eu le souci permanent du traitement objectif des économies algériennes et marocaines.

Le projet d'une intégration économique et monétaire peut paraître ambitieux et pour certains anachronique eu égard à la situation géostratégique conflictuelle que connaît le Maghreb depuis plus de trente ans. A contrario les populations et les forces vives aspirent à l'Union. En témoignent les créations d'associations professionnelles maghrébines dans différents domaines (bancaire, économique, culturel, juridique, sportif, syndical, patronal...). Il y va de l'intérêt des générations actuelles et futures. L'intégration économique maghrébine est perçue comme un moyen de gagner en indépendance économique et de développer des échanges mutuellement avantageux entre les pays de la région. Ainsi il est escompté une moindre dépendance et des facilités énormes de commercer sans passer par les devises fortes.

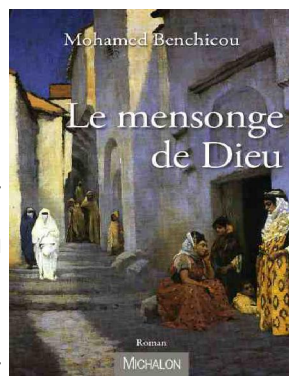
Le Mensonge de Dieu

Mohamed Benchicou

Editions Michalon, Paris, 2011

"Le Mensonge de Dieu" est un roman historique qui condense "quatre-vingt-treize années d'exploration tourmentée dans les tréfonds du monde".

Tout au long de l'ouvrage, l'auteur, l'écrivain et journaliste algérien Mohamed Benchicou, rend hommage aux mots voués à lever les tabous des morts. Il le fait à travers le nom donné à la famille dont la saga nous est racontée, appelée "Imeslayene", ce qui signifie "les paroles" en berbère : celles de Yousef Imeslayene, qui a écrit sur un "cahier blanc" l'histoire des siens. C'est ce cahier qui nous est lu par ses enfants et petits-enfants, alors qu'ils sont pourchassés par le Département de renseignement et de sécurité (DRS), les terribles services secrets algériens, au long d'une course-poursuite qui permet d'enchâsser dans le récit une critique politico-sociale de l'Algérie contemporaine.



KEDACH ETHABNI de Fatma Zohra ZAMOUM



Adel, 8 ans, est confié à ses grands-parents Khadidja et Lounès car ses parents Rachid et Safia se sont disputés. Adel était supposé rester avec ses grands-parents une semaine, à laquelle s'ajoute une autre semaine et il râte l'école. De jour en jour, la question «Combien tu m'aimes» que se lancent l'enfant et sa grand-mère les aide à traverser cette période difficile et

à se rapprocher l'un de l'autre.

Album : **Salam à toi !**

Groupe : **El Gafla**

Sortie : **2012**



Sur des rythmes rock imprégnés de sonorités méditerranéennes, Salam à toi est une invitation à découvrir un univers constitué de couleurs africaines, latino et occidentales. Ce nouvel opus du chanteur algérien Karim El-Gafla est sorti dans les bacs le 8 mars dernier en France. Karim Chaya (de son vrai nom) a fondé son groupe El-Gafla (la caravane) en hommage aux Targuis en 2002. Composée de six musiciens, cette formation a pu gagner en quelques années seulement le cœur du public. El-Gafla revient cette année avec ce deuxième album

Le mythe en héritage

Mohamed Abbou

Edition Hikma

Mohammed Abbou, ancien ministre de la Communication, ancien recteur, actuellement membre du Conseil constitutionnel et membre du CEPS (Centre d'étude et de prospective stratégique) vient de publier un nouveau livre. Le mythe en héritage est un recueil de textes parus sous forme de chronique hebdomadaire dans le journal Le Quotidien d'Oran.

«Au commencement était la Blague. Et en effet, toutes les histoires s'approfondissent en fables», disait l'écrivain Paul Valéry. En l'occurrence, l'ouvrage de Mohammed Abbou va au-delà d'une histoire de mythes, il transcende les fables symboliques, simples et frappantes qui contiennent plus d'un enseignement.

